

Juillet 2023



N° 18

Le petit lafittois

Mairie de Lafitte-Vigordane

1 place du village ♦ 31390 Lafitte-Vigordane ♦ ☎ 05 61 87 83 32

lafitte-vigordane@wanadoo.fr ♦ www.lafitte-vigordane.fr

Édito du maire



Chères Lafittoises, Chers Lafittois,

Je suis heureuse de vous présenter, comme de coutume, le nouveau numéro de notre Petit Lafittois. Je vous en souhaite une agréable lecture.

L'année en cours est marquée par de multiples défis.

La très grande violence qui s'exerce dans certaines communes, dont les maires sont pris pour cible – l'agression du Maire de l'Haÿ les Roses est dans tous les esprits –, est à la fois grave et inadmissible. Elle montre combien il est difficile d'exercer un mandat local en ces temps de révolte sociale. Quelles que soient les motivations des émeutiers, rien ne peut justifier l'agression d'un maire ou de sa famille. Il en va du pacte républicain que, chacun à sa place, doit avoir à cœur de défendre et de protéger. En votre nom à tous, j'adresse aux maires pris pour cibles, et à leurs familles, mes chaleureuses pensées.

La diminution très forte de notre marge d'autofinancement due à l'explosion du coût de l'énergie et, pour la cantine, des denrées alimentaires, impacte fortement notre budget. Vous le savez, la commune a fait le choix de ne pas répercuter ces hausses de prix sur les administrés ; ce sont donc nos marges d'investissement qui se trouvent réduites. Et nous devons être plus exigeants encore, à l'avenir, sur les dépenses que pourra supporter le village.

Dans ce contexte budgétaire contraint, nous avons aussi, heureusement, des motifs de satisfaction, comme les travaux d'aménagement et de sécurisation routière aux abords de l'école ; un petit chemin piétonnier est en cours de réalisation également derrière l'école pour rejoindre les commerces.

Nous allons aussi nous efforcer de ralentir la vitesse route de Peyssies et allées de Rémusat, et de sécuriser la traversée de la route de Carbonne face aux commerces. Nous travaillons également à aménager le chemin de la Dourdouille afin de délimiter une zone piétonne et une zone cyclable.

Enfin, dès le mois de septembre ouvrira, à la place de l'épicerie « Le Bocal » un magasin de producteurs tenu par Aurélie et Laurent Bruned de La ferme du loup. Nous avons hâte d'accueillir ce nouveau commerce aux côtés de la pâtisserie boulangerie Macarel et de nos commerces ambulants : l'offre alimentaire est précieuse pour notre village !

Nous pouvons aussi compter sur le dynamisme des bénévoles et des associations de Lafitte-Vigordane qui nous permettent de profiter de belles animations comme Lafitt'en Afrik, la fête de la musique, la fête des écoles ou, cette année, les jeux inter-quartiers, qui mobilisent nos jeunes...

Qu'ils en soient tous remerciés !

A toutes et tous, je souhaite un bel été 2023 et une forte participation aux jeux inter-quartiers !

Karine Brun

SOMMAIRE

Page 3 : Vie Municipale

Page 14 : Vie Sociale

Page 18 : Jeunesse

Page 19 : .. Culture/Sports/Loisirs

Page 22 : Annuaire

Carnet civil

NAISSANCES



13/01/2023 : Raphaël LARRIEU

27/01/2023 : Alba BLANIC

05/03/2023 : Giulia ETCHECOPAR

MARIAGES



08/04/2023 : Cédric GIBERT
Laeticia CABALLERO

DÉCÈS



30/04/2023 : Antonin BRUN

16/05/2023 : Patrick AUGUSTO

HORAIRES DE LA MAIRIE

Mardi :

8h30 à 12h et 14h à 19h

Mercredi au Vendredi :

8h30 à 12h et 14h à 18h

Samedi :

8h30 à 12h

« Gérer mes biens immobiliers » : la date limite de déclaration est reportée au 31 juillet 2023

Pour rappel, conformément à l'[article 1418 du code général des impôts](#), depuis le 1er janvier 2023, " tous les propriétaires d'un bien immobilier bâti doivent indiquer à l'administration les informations suivantes :

- Les modalités d'occupation du local (à titre personnel, par des tiers) ;
- La nature de l'occupation (résidence principale, résidence secondaire, local loué, local occupé à titre gratuit, local vacant (non meublé et non occupé)) ;
- L'identité des occupants (personne physique : nom, prénom, date de naissance, lieu de naissance / personne morale : dénomination, SIREN) ;
- La période d'occupation (ou de vacances) du ou des locaux dont ils sont propriétaires (début, fin de la période d'occupation) ;
- Pour le cas particulier des locations saisonnières : le début de la période de location saisonnière et les modalités de gestion du bien (en propre ou contrat de location avec gestionnaire excluant toute utilisation personnelle), le SIREN du gestionnaire ou celui du propriétaire le cas échéant, l'éventuelle classification en meublé de tourisme ;
- Le loyer mensuel hors charge (facultatif) " (source impots.gouv.fr).

Ces informations doivent permettre à l'administration fiscale d'établir la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, la taxe sur les locaux vacants (TLV) et la taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV).

En tant que propriétaires de biens immobiliers les collectivités locales sont aussi concernées par ces obligations.

Enfin, il convient de préciser qu'en cas de non-déclaration, d'omission ou de déclaration incomplète une amende de 150 euros sera appliquée par local non déclaré.

Budget



UN BUDGET CONTRAINT

L'augmentation du coût de l'énergie, l'inflation galopante ont eu une forte incidence sur le montage du budget de cette année.

Après la réalisation d'investissements importants – construction des commerces, rénovation de la maison Guitard – la prudence a guidé nos choix.

Toujours soucieux de votre sécurité, **150 000 €** ont été mobilisés pour des travaux afin de **limiter la vitesse allées Charles de Rémusat et route de Peysies** (réalisation dans le second semestre). Pour **sécuriser le déplacement de nos enfants vers le groupe scolaire**, **120 000 €** ont permis de réaliser un piétonnier qui chemine allées Charles de Rémusat et côte de Montoussé avec notamment une barrière de sécurité en bois et l'utilisation de couleurs pour attirer l'attention des conducteurs de véhicules. Tout prochainement des luminaires vont venir compléter ces travaux.

105 000 € sont prévus pour poursuivre l'équipement de nos écoles, des services municipaux et des locaux communaux.

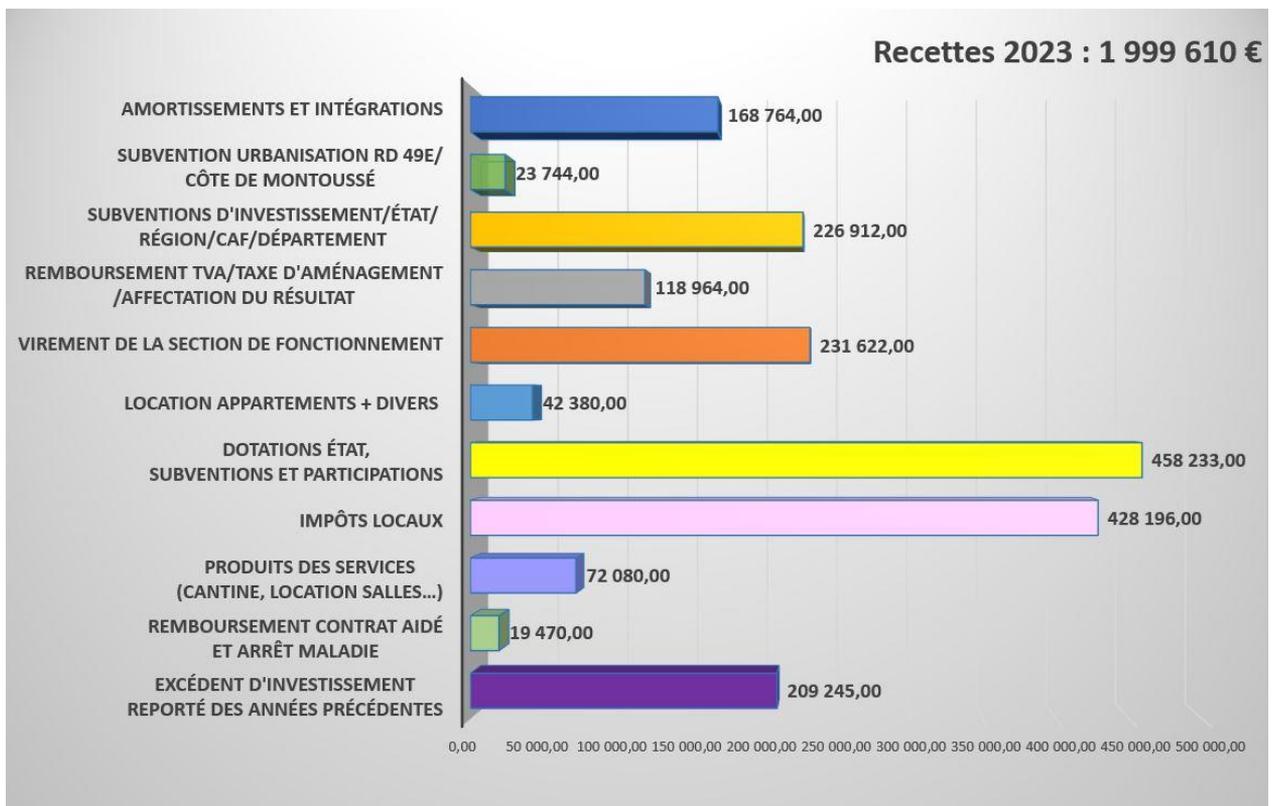
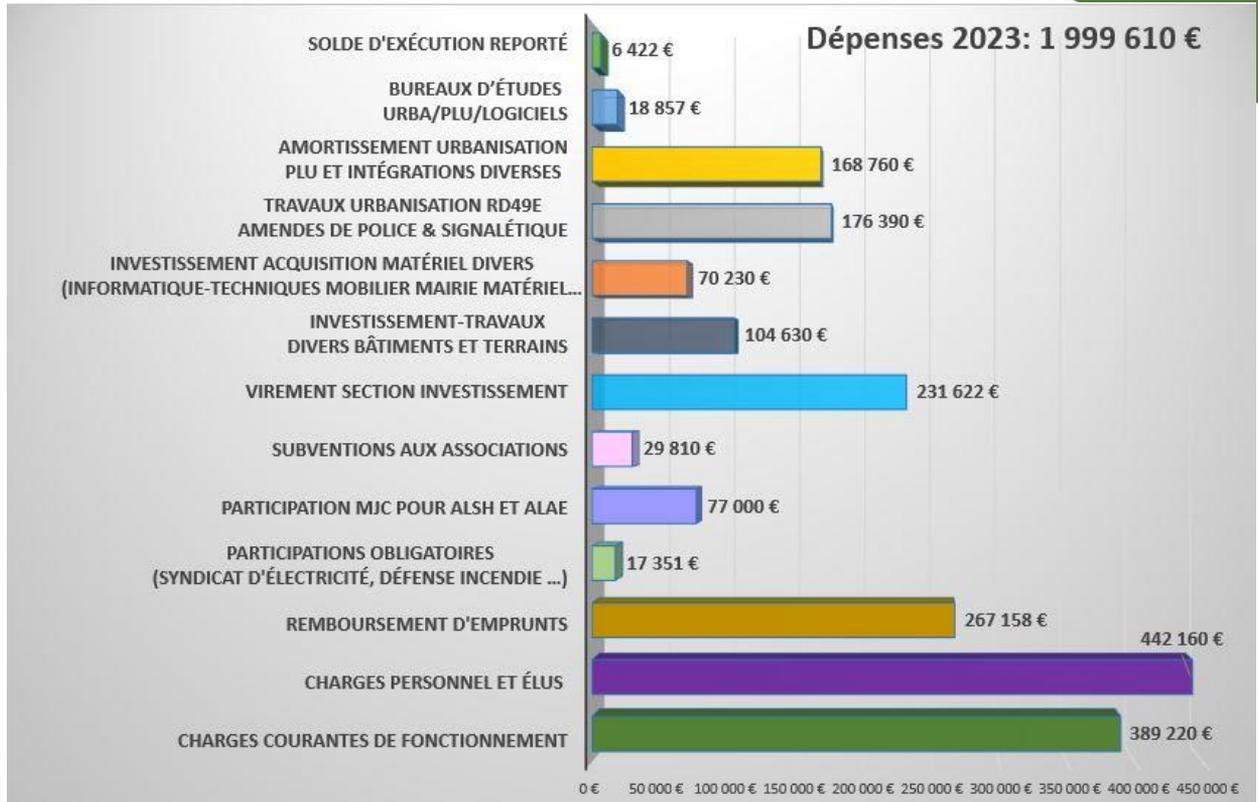
Afin de pérenniser nos équipements, **80 000 €** sont inscrits au budget pour en assurer la maintenance.

Une gestion circonstanciée du quotidien nous permet de monopoliser près de **231 622 €** pour financer nos investissements. Et de fait, nous n'avons pas à recourir à l'emprunt afin de ne pas endetter, pour l'avenir, la commune.

La recherche continue de subventions vient compléter cette dynamique. Les premiers versements pour cette année abonderont de près de **80 000 €** nos recettes d'investissement.

Enfin, comme depuis plusieurs années déjà, notre gestion économe nous permet de ne pas augmenter les taux des impôts locaux.

Budget



REZO POUCE ARRIVE A LAFITTE-VIGORDANE

Notre commune expérimente avec le Pays Sud Toulousain Rézo Pouce, une solution de **covoiturage solidaire avec 38 autres communes du territoire**. Elle a installé **3 arrêts**, implantés sur les parkings de la médiathèque, des commerces et de la salle des fêtes, arrêts sur le Pouce pour vous permettre de covoiturer en toute sérénité. Rézo Pouce, c'est un dispositif qui permet à un passager et à un conducteur de se rencontrer de façon spontanée en « **mode stop** » grâce au réseau d'arrêts matérialisés par des panneaux verts « Arrêts sur le pouce » ou de manière organisée par le biais d'une application Rézo Covoit'.



Vous pouvez programmer des trajets réguliers, ou bien activer l'application au moment de votre départ avec l'option « Partir maintenant » et visualiser les covoitureurs disponibles sur votre itinéraire.

Vous pouvez également vous rendre à des événements en utilisant l'application **Rézo Covoit'** ou créer vous-même des événements pour partager cette solution de covoiturage.

L'inscription à REZO POUCE est simple et gratuite. Déjà plus de 300 personnes sont inscrites sur le territoire, vous aussi, rejoignez le mouvement. Essayez ce nouveau service de mobilité de proximité en toute confiance ! Vous pouvez notamment lire le QR code associé ou vous rendre sur www.rezopouce.fr.



Mode d'emploi en mode stop



Pour partager vos trajets de façon flexible et immédiate, rendez-vous à un Arrêt sur le Pouce !

- **Passager**, sortez votre pancarte avec votre destination (que vous pouvez créer vous-même ou sur le site de Rezo Pouce, ou la demander à votre mairie), tendez le pouce et souriez ! En moyenne, un conducteur s'arrête en 6 minutes !
- **Conducteur ?** Placez votre autocollant sur votre pare-brise pour être identifié. En conduisant, restez attentif aux personnes qui pourraient se trouver à un Arrêt sur le Pouce et si vous passez par leur destination, partagez votre trajet !

avec l'appli ou le site web

Pour bouger de façon plus organisée, utilisez l'application Rezo Mobicoop.

Que vous soyez conducteur ou passager : parcourez les différents espaces de l'application pour visualiser les Arrêts sur le Pouce autour de vous et partager votre trajet !

Quelques conseils pour faire du stop sereinement

- 1 Partager ses trajets, c'est faire partie d'un réseau : sur l'appli ou sur le site web, vous pouvez voir le profil des conducteurs et passagers. En mode stop, la carte de membre et l'autocollant conducteur vous indiquent l'appartenance à Rezo Pouce !
- 2 En mode stop, utilisez les Arrêts sur le Pouce et une pancarte avec votre destination. Simple et efficace, la pancarte destination vous permettra de trouver un conducteur plus rapidement (6 minutes en moyenne !).
- 3 Si vous devez vous déplacer une fois la nuit tombée, utilisez l'appli !
- 4 Quand vous êtes en voiture, n'hésitez pas à parler de vos trajets fréquents pour découvrir si vous pouvez covoiturer de façon régulière.
- 5 Si vous faites régulièrement des trajets avec le même conducteur, vous pouvez proposer de participer aux frais de carburant.
- 6 Faites grandir la communauté, parlez de Rezo Pouce à vos voisins !





COTE DE MONTOUSSE NOUVEAU PIETIONNIER ET SECURISATION DE L'ACCES A L'ECOLE

Comme vous avez pu le constater, l'accès au groupe scolaire a changé de visage. Pour plus de sécurité, un **piétonnier** a été positionné des Allées de Rémusat en descendant vers la Côte de Montoussé.

Des **luminaires** seront très prochainement implantés le long de cette route.

Des **poteaux colorés** ont également été placés sur les trottoirs afin de protéger les piétons des véhicules, et une **vague bleue et un affichage zone 30** ont été peints sur la route afin d'inviter les conducteurs à la plus grande vigilance, à l'approche des écoles.



Travaux

INAUGURATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Le 17 mars 2023 a été inauguré **l'Espace Roger GUITARD** (ancien maire de Lafitte-Vigordane de 1971 à 1995) qui abrite désormais la nouvelle maison des associations. Cet événement s'est tenu en présence de Mme Le Maire, M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Muret, Mme la Conseillère Régionale, Messieurs les Président et Directeur de la CAF, Mme la Co-Présidente de la Fédération des Foyers Ruraux, M. le Chargé de mission Jeunesse, et Mme Danielle GUITARD.



Le chemin a été long et non sans embûches pour faire de la petite épicerie de M. GUITARD un lieu agréable et convivial destiné aux associations. M. GUITARD, qui comme l'a souligné sa fille, Danielle, dans son discours très émouvant, ne souhaitait pas que sa maison d'enfance, une des plus anciennes du village, soit vendue à des promoteurs par peur de la voir rasée, tant les travaux de rénovation étaient importants.

Dans le même temps, la municipalité élaborait un projet de relogement des associations qui occupaient les vieux préfabriqués du parc de la médiathèque, bientôt destinés à la démolition.

C'est dans ce contexte que la mairie a proposé une nouvelle destination associative à cette magnifique maison à colombage chargée d'histoire, à M. GUITARD, qui, séduit par cette idée, a accepté la transaction en 2017. Dans ce grand espace vont désormais se côtoyer : **L'EVs (Espace de Vie Social), La Team Jeunes Lafitte, le tir à l'arc, le scrapbooking, mais également ponctuellement pour des réunions et rencontres, le Foyer Rural, le Comité des fêtes, la CUMA ainsi que toutes les associations du village.**

Ce beau projet, dont la réalisation a été saluée par tous les partenaires financiers, réunit tous les ingrédients pour devenir un lieu de convivialité et de partage entre générations.

Après l'inauguration officielle, tous les invités ont pu déguster un cocktail offert par la mairie, composé de mignardises de la toute nouvelle pâtisserie de Lafitte-Vigordane, Macarel.



Zone d'activités / Commerces

NOUVEL ARRIVANT DANS NOTRE ZONE DE COMMERCES !



Déjà bien implanté à LAVERNOSE-LACASSE avec 4 salariés, M. et Mme GAYRAUD gérants de la boulangerie-pâtisserie MACAREL, ont choisi d'ouvrir le 17 janvier dernier une deuxième boutique dans notre village. Pain au levain, viennoiseries, petits gâteaux, biscuits salés et sucrés, macarons, tout est là pour satisfaire vos papilles.

Grâce à leur production artisanale à base de farine bio fabriquée par un agriculteur-meunier de Muret et leur politique de réduction des emballages ils viennent d'obtenir le label éco-défis.

Ouverts du mardi au samedi de 8h00 à 12h30 et de 16h00 à 19h00 et les dimanches de 8h00 à 12h00.

N'hésitez pas à les contacter au 06 52 37 42 69 pour tous vos évènements.



CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE POUR NOTRE EPICERIE : DES SEPTEMBRE LA FERME DU LOUP S'INSTALLE !

Laurent et Aurélie nous présenteront leur production mais aussi une grande variété de produits dans le respect des circuits courts : viandes, charcuteries, fromages, fruits et légumes, vins, bières mais aussi des produits d'épicerie fine qui raviront leurs clients actuels, mais aussi nous le souhaitons, en attireront bien d'autres.

Environnement

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Comme il avait été annoncé dans le précédent bulletin municipal, le projet de réduire la consommation électrique du village a pris forme il y a quelques semaines. L'éclairage public est de fait arrêté **à partir de 23 heures tous les soirs et jusqu'à 6 heures du matin.**

Cependant, pour assurer une meilleure fluidité de la circulation à la fois des villageois et des véhicules, le Conseil Municipal a décidé de **remettre l'éclairage public en fonctionnement les soirs de la fête locale, du 11 au 15 août prochains.**



EAU

Notre commune ne fait pas encore l'objet de mesure de restriction d'eau, cependant la municipalité appelle à **la plus grande vigilance quant à la consommation d'eau**, en évitant notamment le lavage des voitures à domicile et l'arrosage des gazons.

À la découverte des papillons de jour

MARDI 18 JUILLET

DE 14H À 16H

SORTIE NATURE

RDV devant la mairie de Lafitte-Vigordane
Sortie gratuite - Inscription obligatoire

DE 18H À 20H

LE MONDE FASCINANT DES INSECTES

Petite Salle Complexe Pyrénées
Route de Salles - 31390 Lafitte-Vigordane
(Conférence)

Découvrez les papillons observés autour d'un pot de l'amitié
Entrée libre

Informations et inscriptions :
transition.ecologique@cc-volvestre.fr
06 11 02 46 07



Soyons tous citoyens, économisons l'eau

ECONOMISER L'EAU, c'est protéger la ressource

mais aussi réduire ses dépenses !

À LA MAISON



Ne faites pas tourner les **lave-linge** ou les **lave-vaisselle** à moitié vides



Ne laissez pas couler l'eau en permanence pendant la toilette



Préférez les **douches** aux bains : Un bain consomme x5 plus d'eau



Installez des appareils qui réduisent la consommation d'eau
Une chasse d'eau économique consomme 2x moins d'eau.



L'eau de lavage des légumes peut utilement avoir un deuxième usage pour l'arrosage des plantes

La chasse aux fuites

Pour lutter contre les fuites, surveillez votre consommation d'eau au compteur

20%

Les fuites représentent 20% de la consommation d'un foyer



Un robinet ou une chasse d'eau qui fuit = **centaines de m³ par an**

AU JARDIN



1 binage = 2 arrosages



Le paillage protège du froid mais aussi des fortes chaleurs et conserve mieux l'humidité du sol



Arrosez tard le soir, l'évaporation sera réduite



Utilisez plutôt un arrosoir qu'un tuyau d'arrosage



Utilisez des techniques économes : goutte-à-goutte...



Réglez correctement vos appareils d'arrosage automatique



Recueillez l'eau de pluie pour arroser



Faites plutôt 2-3 arrosages copieux par semaine que des petits arrosages quotidiens

Tenez compte de la pluie prévue ou tombée

N'arrosez pas les pelouses qui reverdiront très bien au retour des pluies

sur une idée originale de la préfecture du Morbihan

RAPPEL

Les travaux de bricolage et de jardinage, entrepris par des particuliers, susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques...) ne peuvent être effectués que les :

- **jours ouvrables** (lundi->vendredi): 8h30-12h00 / 14h30-19h30
- **samedis**: 9h00-12h00 / 15h00-19h00
- **dimanches et jours fériés**: 10h00-12h00 / 16h00-18h00



NOS ENTREPRISES RECOMPENSEES

10 ans déjà que la Ferme du Loup existe et que Laurent et Aurélie peaufinent leur foie gras et autres produits gourmands à base de canard; 10 ans qu'ils conduisent leur camion sur le marché de Carbonne et depuis trois ans sur le marché de Cazères et une fois par mois au marché gourmand du Fousseret.

Aujourd'hui leur travail de producteurs a été enfin récompensé **au concours de la foire agricole de Paris par une médaille d'argent pour leur foie gras** (assaisonnement simple sel, poivre), récompense d'autant plus méritée qu'il s'agit de leur première participation à ce concours très sélectif.

Après avoir subi l'abattage en 2015 de l'ensemble de leur élevage, Laurent, Aurélie et toute la famille Bruned soutenus par un grand élan de solidarité de leurs clients et amis, ont réussi, en régaland les Lafittoises et les Lafittois et bien d'autres clients, à relever un premier challenge et ce ne sera pas le dernier !

Félicitations à Laurent et Aurélie.

LA FERME DU LOUP
Chemin d'Escapule
31390 LAFITTE-VIGORDANE
06 17 25 08 09
Facebook : la ferme du loup



JUMELAGE



Comme prévu dans notre programme électoral, nous souhaitons initier un jumelage avec une commune étrangère.

En effet s'ouvrir à d'autres cultures et modes de vie nous semble porteur d'enrichissement pour tous.

Au travers d'un questionnaire que nous allons vous distribuer nous souhaitons recueillir vos idées.

Vous pouvez répondre directement sur **le questionnaire papier distribué** en le déposant dans la boîte aux lettres de la Mairie, soit sur **le site internet** de la commune <https://lafitte-vigordane.fr/> avant le 4 septembre 2023 ou encore nous retrouver sur **le stand dédié** lors du forum des associations le samedi 2 septembre 2023.

Commémoration



8 MAI 1945

La commémoration du 8 mai 1945 s'est tenue en public. La chorale de Lafitte-Vigordane a interprété la Marseillaise accompagnée des enfants du village et nous nous sommes ensuite réunis autour d'un apéritif.



MARIE LANNELONGUE A LAFITTE-VIGORDANE ... la suite ...

Résumé partie 1

Dans la précédente publication du Petit Lafittois, nous avons évoqué les origines familiales de Marie Cibiel et sa rencontre fortuite avec Pierre de Rémusat. Le mariage les réunit et ils connurent quelques années de bonheur jusqu'au 13 janvier 1862.

Veuve à 26 ans, après une chute de cheval dont Pierre fut victime, elle décide de créer une école pour les filles qu'elle installera à la Chapelle, confiant l'instruction aux Sœurs de la Sainte Famille de Villefranche de Rouergue dont son père était originaire.

Survint la guerre de 1870....

La guerre de 1870-1871.

La guerre éclata. Son beau-père Charles de Rémusat y était opposé. Après la chute de l'Empire, il revint aux affaires dans le gouvernement Thiers, et fut Ministre des Affaires Etrangères en Août 1871. La France était vaincue, et le terrible siège de Paris avait fait son œuvre.

Avec son dévouement, Madame de Rémusat avait fait de son hôtel particulier un hôpital militaire où elle avait déployé une activité débordante, sans égard pour le mobilier qui l'occupait.

Dévorée par son sens du devoir, tout de charité chrétienne, elle marqua l'esprit de ceux qui l'approchaient car elle officiait aussi comme directrice et intendante de l'établissement, assurant les dépenses. Elle n'était pas seulement infirmière. Elle y avait certainement fait la connaissance de Odilon Lannelongue, jeune chirurgien mobilisé, originaire de Castéra-Verduzan dans le Gers, qui comme elle, se dévouait aux jeunes soldats pour d'ardentes raisons humanitaires.

Un peu d'histoire...

Ils ne se perdirent pas de vue, et en 1876, ils se marièrent. Elle avait alors 40 ans. La maternité qui ne l'avait pas comblée entre 20 et 25 ans allait s'éloigner d'elle plus sûrement encore. Marie n'aura pas d'enfant.

(Wikipédia nous invite à penser que le mariage, en 1876, intervint rapidement après la présentation de Marie à Odilon, ou inversement. Comment un chirurgien, militaire pendant la guerre, aurait-il pu ignorer l'existence d'un hôpital militaire ouvert pendant le siège de Paris à l'initiative d'une femme de 34 ans ? Marie et Odilon se connaissaient et appréciaient la générosité de l'autre depuis 1871.)

Le mariage eut lieu le 22 novembre 1876, Alfred Cibiel frère de Marie, et Paul de Rémusat, son beau-frère furent ses témoins. On le voit, cette union avait reçu l'accord de sa famille et celle de sa belle-famille. Je suis convaincu que, si l'une ou l'autre de ces familles s'était opposée à cette union, le mariage n'aurait pas eu lieu.

Elle se dévoua sans compter à établir son jeune époux, et sa grande fortune lui ouvrit bien des portes. Elle mourut en 1906 et son époux en 1911. J'emprunte à Claude Vanderpooten un extrait de l'article qu'il avait consacré à « Marie et Odilon Lannelongue : Le 22 juin 1909, tous les membres ou amis de la Ligue fraternelle des Enfants de France, (fondée et financée par Marie), déplorent son absence (Odilon) à l'inauguration de l'hôpital-dispensaire Marie Lannelongue, rue de Tolbiac à Paris - une surprise. Il est en mer, entre Japon et Canada, parti depuis 8 mois pour un tour du monde... » Odilon faisait le tour du monde, accompagné d'une nièce.



Marie Cibiel de Rémusat, à côté de Pierre époux. Assis, Charles de Rémusat et son beau-frère Paul. Nous devons ce cliché datant des années 1860 à Madame Paule HEUZE.

La fin de l'école du Couvent

Une alerte survient en 1868, le 15 novembre, sous le titre de « *Institutrice Communale* » « Monsieur le Maire a dit à l'assemblée que la Commune ayant plus de 500 habitants, il fallait délibérer sur l'établissement d'une école communale de filles.

Le conseil ouï l'exposé de M. le Maire, considérant que l'instruction des filles n'est pas en souffrance dans la Commune de Lafitte, attendu que Madame Veuve Pierre de Rémusat née Cibiel a fait construire à ses frais dans ladite commune, un couvent où toutes les filles reçoivent l'instruction gratuitement. Par ce motif, le conseil délibère à l'unanimité que la commune peut se passer d'institutrice communale ».

Le conseil municipal n'allait pas charger la Commune de dépenses assumées par d'autres....

20 ans plus tard, particulièrement sur la création obligatoire d'une école de filles. Le Conseil municipal, vu... Le décret du 17 Mai 1888, Considérant que la Commune de Lafitte a 539 habitants et que au terme de l'Art 11 de la loi du 30 octobre 1886, elle doit être pourvue non seulement d'une école de garçons mais encore d'une école spéciale pour les filles.

Considérant qu'il n'y a pas dans la commune d'école publique spéciale pour les filles mais seulement une école publique pour les garçons.

Considérant qu'il existe une école libre de filles dont l'entretien ne coûte absolument rien à la commune, qui d'ailleurs se trouve sans aucune ressource, et que la population trouve cette école de filles suffisante.



Tombeau de Marie et Odilon à Castera-Verduan.

Est d'avis qu'il y a lieu de maintenir la situation scolaire actuelle, et demande que la commune de Lafitte soit dispensée de la création d'une école spéciale pour les filles, d'autant que la dépense qui en résulterait, soit pour la commune soit pour l'Etat, serait une dépense inutile.

La suite et la fin

1890: une loi fait des instituteurs et institutrices communaux des fonctionnaires de l'Etat et ne sont plus des employés communaux.

En 1903, « le Dr Combes a fermé brutalement les deux écoles de Marie en dépit d'une démarche pressante d'Odilon auprès de son confrère-président du Conseil » (Claude Vanderpooten)

1913: Lafitte inaugure l'Ecole Communale des filles (aile droite de la Médiathèque)



Rendons grâce au Conseil municipal d'avoir suivi la suggestion de Luc Serrano et Céline Cousin répondant à une vaste enquête, qui mit la Médiathèque sous le patronage de Marie Lannelongue, née Cibiel, qui, 14 ans durant, fut veuve Pierre de Rémusat.

Marie l'a bien mérité.

Gilbert SUPERY

Note : Nous remercions Madame Paule HEUZE d'avoir extrait des archives familiales les correspondances et photo qui ont nourri cet article.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

SORTIE FAMILIALE : LE FESTIVAL DES LANTERNES EN JANVIER

Le 21 janvier dernier une quarantaine de Lafittoises et Lafittois ont pu, par un froid assez mordant, déambuler dans le parc du Festival des lanternes à Blagnac.

Décors fabuleux, féériques et lumières somptueuses de toutes les couleurs ont ravi cette petite troupe totalement émerveillée.



SORTIE FAMILIALE : WALYGATOR

Ce dimanche 2 juillet sortie du CCAS à Walygator ! Nous avons passé une très belle journée, petits et grands, entre les attractions et le spectacle de Jack, l'otarie, que des moments mémorables !



Le CCAS – Centre Communal d'Action Sociale

Notre commune, comme beaucoup d'autres dans notre pays, dispose d'un centre communal d'action sociale. Il est administré par un conseil d'administration composée de 13 membres dont Madame le Maire en est la présidente.

Celui-ci est chargé de l'aide sociale facultative dans la commune. Son rôle est de mettre en lien toutes les personnes avec les prestations dont elles peuvent bénéficier.

Il est à l'écoute, pour apporter des aides financières, à **toute personne rencontrant des difficultés** (règlement des factures d'énergie et de cantine scolaire ...). Il est présent pour apporter **assistance et conseils**. De même, il peut vous aider à **l'accomplissement de démarches administratives**.

N'hésitez pas à le contacter en vous adressant au secrétariat de la mairie.



Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

PROGRAMME DE SANTE DES FEMMES

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Volvestre Cœur de Garonne souhaite engager dès 2023 un projet de santé d'envergure et concret pour le territoire.

À l'automne 2023 (septembre et octobre), un **Projet « Santé des femmes »** sera pour la première fois déployé à l'échelle territoriale (sur près de 60 communes, avec Carbonne, cette première année comme épiceutre), en fédérant les professionnels de santé, les commerçants, les élus et tous les acteurs du territoire en lien direct avec le grand public.

4 temps forts

Document de travail



Septembre & octobre

Campagne de communication sur le territoire et dans le centre-ville de Carbonne, informations auprès de la population + Relais de la campagne nationale **Octobre rose**



3 octobre

Soirée Ciné-débat avec la projection du film **Sage femme** et intervention de professionnels de santé (en partenariat avec Ciné Carbonne)



7 octobre

(date à confirmer)
Course solidaire au Bois de Castres à Carbonne (en partenariat avec Carbo Run)



10 octobre

Journée Santé des femmes à la Salle du Bois de Castres de 9h à 17h



Retrouvez plus d'informations sur le site internet de la commune <https://lafitte-vigordane.fr/fr/>



ATTENTION CANICULE

ADOPTEZ LES BONS GESTES



Buvez de l'eau et restez au frais



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

EN CAS D'URGENCE OU DE MALAISE, APPELEZ LE 15

PERSONNES ÂGÉES - PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
Faites vous connaître auprès du service de la mairie **05 61 87 83 32**

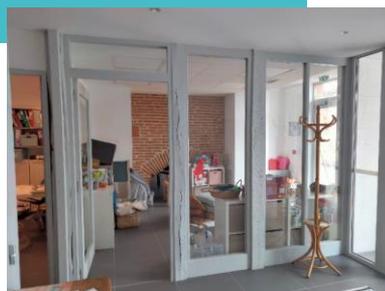
Les actions de L'Espace de Vie Sociale

Projet street art à l'école



Projet en partenariat avec l'école et l'ALAE. Reconduit sur l'année scolaire 2023-2024 pour de nouvelles créations !

Aménagement nouvelle maison des assos : enfin dans nos murs !! RDV le 9 septembre pour fêter l'ouverture de la maison des assos : soirée apéro en musique !!



Atelier parents-enfants : Eveil musical 0-5 ans avec Aurélie et les ateliers éveil « histoires & comptines »



Atelier dessin



Atelier petite enfance : éveil musical aux tempos de l'Afrique pendant Lafitt'en Afrik.

Team Jeunes Lafitte

Soirée casino : Dans le cadre du projet d'autofinancement : « Et si on partait au Japon ? », les jeunes de la TJL ont organisé et animé une soirée casino repas spectacle déco sous le thème des années 20. Nous avons accueilli une centaine de personnes !



La TJL a ouvert un **atelier Manga tous les jeudis soir** et a eu la chance de proposer 2 stages avec le Manga-ka Hachin.



Ce mois de juin les jeunes **s'initient au wake board tous les mercredis** ! Place aux vacances d'été avec le **chantier de la paillote** pour le jardin de la **maison des associations** et plusieurs **sorties nautiques**.



Atelier initiation aux percussions pendant Lafitt'en Afrik.



liO



Les transports de Ma Région

TRANSPORT SCOLAIRE REGIONAL : Inscriptions ouvertes du 12 juin au 31 juillet



Avec votre carte de transport, **voyagez en illimité** même les week-ends et vacances scolaires sur les cars du réseau liO.

Transport scolaire régional : Inscriptions

du 12 juin au 31 juillet 2023



Chers Lafittois,
Bonjour,



L'école Maternelle propose 2 missions de service civique pour l'année scolaire 2023 2024

Le **profil** recherché est le suivant :

- 2 jeunes filles ou 2 jeunes hommes âgés de 18 à 25 ans :
- Qualités requises : posséder une attirance pour la petite enfance, avoir du bon sens, de la patience, être fiable et ponctuel (le), s'assurer de la sécurité des enfants confiés, faire preuve de douceur avec une dose de fermeté !

En quelques mots et au quotidien, la mission consistera à :

- Participer à l'accueil des enfants le matin en leur proposant des activités pour faciliter la transition entre temps périscolaire et classe.
- Assister les enseignantes pendant les temps de classe et notamment lors des activités sportives, artistiques, scientifiques ainsi qu'à préparer le matériel nécessaire à l'activité
- Contribuer à l'apprentissage de la langue dans les activités proposées.
- Participer à la remise en état des locaux et du matériel ayant servi directement aux élèves.
- Accompagner l'activité d'un petit groupe ou aider un écolier dans une activité.
- Accompagner lors des sorties scolaires

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à entrer en contact avec Christine CARRE, Directrice Ecole Maternelle au 05 61 97 37 34 ou ce.0312487k@ac-toulouse.fr

NOTRE ECOLE ...

Cette année le carnaval de l'école était sur le thème des transports.



Fête de l'école



LAFITT'EN AFRIK

Du 9 au 11 juin s'est tenue une nouvelle édition de Lafitt'en Afrik : concerts, spectacles, activités, stands ... toujours autant de plaisir pour les visiteurs et spectateurs.



TRADITIONNEL VOYAGE DE NOTRE CHORALE AU PAYS BASQUE

L'association Au Chœur Du Son organisait les 15 et 16 avril derniers son traditionnel voyage annuel au Pays Basque. Un bus complet amenait les participants pour une tournée alliant visite, gastronomie, et chant, puisqu'un partage avait été organisé avec une chorale locale MENDIX XOLA donnant lieu à un superbe concert le samedi soir avec un chant basque commun très réussi.

Visite d'une fameuse chocolaterie, balade dans Saint Jean de Luz et au pays du piment, pensée pour Luis Mariano au cimetière d'Arcangue et surtout joie et bonne humeur était au rendez-vous. L'ensemble des participants ont signé pour renouveler l'expérience en 2024, charge à notre chorale de trouver la destination, et sa partenaire.

LAFITT' Pétanque

Association Amicale Pétanque

Venez partager un moment convivial
autour de parties de pétanque en
doublette sous forme de concours
gratuit tous les jeudi !!

**On se retrouve dès le jeudi 22 juin
à partir de 19h30**

Toutes personnes sont les
bienvenues pour passer un
moment d'échange avec nous

Buvette et Restauration sur place



Contact :
Angeline : 07.81.91.00.46
Philippe : 06.17.13.82.35

MEDIATHEQUE INFO ETE

Notre médiathèque sera fermée en
août...

Mais vous avez tout le mois de juillet
pour venir emprunter les
nouveautés fraîchement reçues,
notamment les romans policiers
adultes.

Ouverture
les mercredis 17h00-18h00 et les
samedis 10h00-12h30



PILATE ET GYM

La saison se termine dans la convivialité pour les activités Pilate et gym.

Rendez-vous au forum des associations pour les (ré)inscriptions.



FETE DE LA MUSIQUE, UN BEL EVENEMENT POUR FETER LE DEBUT DE L'ETE !

Tout était réuni en ce 21 juin, fête de la musique et début de l'été, pour un bel évènement qui a rassemblé les Lafittois et les habitants de communes voisines au complexe des Pyrénées. Les festivités ont commencé à 19h30 par une chorégraphie remarquable du groupe LEGENDES au cours de laquelle adultes et enfants danseurs ont fait partager à leur manière le mystère de la vie dans une jungle envoutante, puis un bel enchaînement de groupes de couleur très locale :



variétés et pop avec INNER SMILE ET MOKKO, rock avec FIRE BLOSSOM MIND et bien sûr notre chorale AU CHOEUR DU SON, organisatrice de cette fête de la musique, qui nous a interprété un aperçu de son répertoire. Après s'être bien restaurés à la buvette de la chorale, les spectateurs ont profité avec enthousiasme de cette belle soirée.

Rendez-vous l'année prochaine même date.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le **Forum des associations** se tiendra **samedi 2 septembre, de 10h00 à 13h00** dans la **Maison des Associations**. Nous profiterons de ce moment pour **vous présenter et échanger avec vous sur le projet de jumelage**, cet évènement sera suivi de **l'accueil des nouveaux arrivants du village**.



JOURNEE FESTIVE POUR LA RENTREE AVEC L'EVS ET LA TJL !

L'EVS et la TJL proposent une journée festive le **samedi 9 septembre de 17h à 19h**, suivit d'un apéro en musique dans le jardin de la maison des associations de 19h à 21h.

S'ensuivra une projection du match du rugby (lieux à déterminer)

TAEKWONDO ! NOUVEAUTE A LA RENTREE

Nouvelle section à la rentrée 2023, le **Taekwondo rejoint notre Foyer Rural**.

Deux cours seront proposés un pour les **enfants (de 6 à 12 ans)** et un autre pour les **ados et adultes (à partir de 13 ans)**.

L'équipe du Foyer travaille encore sur l'organisation du planning et vous aurez toutes les informations utiles lors du forum des associations.

CHORALIES



L'association *Au Chœur du Son* a organisé le 11 mars dernier sa première « Choralies » réunissant une centaine de choristes sur notre scène du Complexe des Pyrénées. La salle comble et l'enthousiasme du public et des choristes ont montré, s'il en était nécessaire, l'aspect fédérateur du chant pour nos communes.

La chorale *Atout Chœur* de Muret, dirigée par Jean Andreu et la chorale *Chanterive* d'Auterive, dirigée par Joël Dumont, ont répondu à l'invitation de la chorale lafittoise *Au Chœur du Son* dirigée par Isabelle Tardieu, pour une soirée de chant sur un programme très varié au cours de laquelle chacune a pu exprimer ses talents.

C'était une première, avec un magnifique final où la centaine de participants ont interprété un « show must go on » retentissant au titre pour le moins évocateur. Nous remercions les Lafittois et leurs voisins de leur présence encourageante à cette soirée qui fut un véritable succès. Des extraits de cette soirée sont disponibles sur le Facebook de l'association.

Décidemment, *Au Chœur du Son*, après son week-end Lafitt'en Chœur, ses Choralies 2023, et la fête de la

musique, se confirme comme une référence associative dynamique pour notre village, procurant tout au long de l'année, des parenthèses enchantées réjouissantes pour ses habitants !



FETE LOCALE, DU VENDREDI 11 AU MARDI 15 AOUT : 5 JOURS DE FETE, UNE PREMIERE !!!

Notre fête locale débutera comme à son habitude, par la tournée infernale, dès le **vendredi 11 à partir de 16h** ! Soyez attentifs au programme, des points de rassemblement vous seront indiqués, pour prendre ce premier verre de l'amitié !

2023 sera également l'année des jeux inter quartiers, avec le concours de chars qui défilent le **samedi 12, dès 10h, depuis la place du village**. Les jeux se dérouleront ensuite de 14h30 à 17h30, derrière les écoles. La journée s'achèvera par le traditionnel feu d'artifice, vers 23h, sous réserve des interdictions pour cause de sécheresse.

La messe aura lieu **dimanche 13, à 9h30**, suivi du dépôt de gerbe et d'un apéritif offert par la mairie.

Bien d'autres animations vous attendent durant ces 5 jours, tournoi de foot et de pétanque, guinguette, expositions tracteurs anciens ...

Tous les détails dans le programme de la fête, bientôt dans vos boîtes aux lettres.

Venez nombreux, vous passerez forcément un très bon moment !

PETIT RAPPEL A TOUS LES LAFITTOIS ET LAFITTOISES

Les jeux inter-quartiers existent à Lafitte-Vigordane depuis plusieurs décennies maintenant...

Durant les préparatifs des festivités, le village est alors divisé en **trois grands quartiers, chacun représenté par une couleur : les Bleus, les Blancs et les Rouges**, qui s'affrontent gentiment durant les deux ou trois mois qui précèdent la fête locale de mi-août.

On voit alors fleurir dans notre village des t-shirts, des morceaux de tissus, des rubans, et des marquages divers et variés des trois couleurs, sur les panneaux de la ville, sur le mobilier urbain, sur des écriteaux ou encore sur les portails des maisons.

Cette revendication n'est **en aucun cas** une manifestation de propos racistes venant « Du Quartier Blanc », ni un marquage alertant des pavillons « cambriolables » venant « Du Quartier Rouge ».

Il s'agit tout simplement d'une animation festive, bonne enfant, sans aucune connotation préjudiciable.

Il est donc **inutile de déranger les gendarmes**.

Nous comptons sur votre compréhension et votre bienveillance à tous pour que perdure cette tradition sympathique, unique en son genre, dont nous pouvons être fiers et qu'il faut absolument soutenir !

LES COMMERCES

Boulangerie-Pâtisserie

Macarel.....53 Rue de la Chapelle
06 52 37 42 69
<https://www.biscuiteriemacarel.com>

Maison d'hôtes

Les Granges de Jules.....6 All. Charles de Rémusat
07 68 85 67 54
<http://www.lesgrangesdejules.fr>

Producteur de canard gras

La Ferme du loup.....Chemin d'Escapule
06 17 25 08 09
<https://www.facebook.com/La-Ferme-du-Loup->

Pizzeria

Pizza Loah.....53 Rue de la Chapelle
06 31 30 54 00
<https://www.facebook.com/PizzaLoah/>

Restaurant

Chez Louloute.....2 Place du village
05 61 97 69 59
<http://chez.louloute>

LA SANTE

Infirmières/Auxiliaires de Vie

Cathy MALLEJAC / Valérie BROTONS/ Valérie JULIA
.....23 Chemin de la Carrère, Peyssies
06 08 48 23 25

Orthophoniste

Agnès MARCONNET.....53 Rue de la Chapelle
06 14 74 28 97

Ostéopathe

Maxime CHAMBAUD.....53 Rue de la Chapelle
(RDV sur Doctolib) 06 21 60 68 50

Psychologue

Carole SAINSAUVE.....53 Rue de la Chapelle
06 28 25 15 26

Sage-Femme

Cécile CAILLAUD.....53 Rue de la Chapelle
06 68 76 48 09

Sophrologue

Céline DESHAYES.....4 Rue des écoles
06 63 63 33 94

<https://www.celinedeshayes-sophrologie.fr/>

L'Atelier Sophrologie.....4 Place du village
06 07 54 24 28

Kinésologue

Emmanuelle BOISSELEAU.....4 Place du village
06 31 82 83 36

<https://www.kinesiologue-lafitte.com/>

Fabienne PREVOST-PEDOUSSAUT

4 Place du village
06 67 80 10 55

<https://www.praticienne-en-kinesiologie31.fr/>

Hypnothérapeute-thérapeute couple et famille

Yoann PUYOULET.....4 Place du village
06 44 93 23 65

<https://www.puyouletyoann-colibris.fr/>

Energéticienne - Reiki

Florence GOUAZE.....4 Place du village
06 32 76 32 93

Psychomotricienne

Céline JAOUEN.....activité à domicile
06 29 17 77 26

Soins énergétiques

Marie's Theraphie.....Lafitte-Vigordane
06 17 08 45 10

Mariestherapie.fr

mail : mariestherapie31@gmail.com

Insta : [mariestherapie_](https://www.instagram.com/mariestherapie_)

LES ARTISANS

Agence immobilière

BSK IMMOBILIER.....06 62 57 07 01
<https://bskimmobilier.com/gabrielle-massot-3270>

Architecture/Suivi de chantier/Évènementiel

DECAMETRE.....06 85 30 70 52

Coiffure

ISANAT.....53 Rue de la Chapelle
05 61 87 40 55

COIFFURE MURIEL.....à domicile
06 81 44 41 23

Conseil en immobilier

PROPRIETES PRIVES.....06 72 48 38 99
<https://proprietes-privees.com>

Couture création de vêtements

LYDIA COUTURE & CREATION..13 Rue de la Chapelle
06 71 97 32 03
<http://lydiacouture.fr>

MADE BY MARIE.....<http://madebymarief.fr>
mail : madebymarief@gmail.com

Ebénisterie/Agencement

AU FIL DES BOIS SARL.....59 Chemin de la Grave
06 09 20 38 30

Elagage, entretien jardin, service forestier

ARIZE ELAGAGE.....8 Rue du Charron
06 12 21 06 37
<https://arizeelagage.site-solocal.com>

Electricien

David AMARAL.....8L Route de Salles
06 86 93 38 77

William CASOROLI.....21 Chemin de Clavère
05 62 87 09 79

DB SAT.....7 Chemin de la Grave
06 09 72 38 32

Electricité/Plomberie/Climatisation

Thierry COSTAGLIOLA.....13 Rue de la Chapelle
06 85 26 96 05

Entretien matériel motoculture

Laurent LAGUENS.....6 Rue du Lavoir
06 20 07 61 50

Informatique

Développeur Web

Marvin MASSOT.....06 14 98 51 84
<https://astralweb.fr>

Dépannage informatique

DEPADO.....43 Chemin de la Grave
06 10 76 82 65
<http://depado.fr>

Maçonnerie

Quentin COUEFFE.....4 Allées de Rémusat
06 10 76 82 65

Massage/Épilations

NATUR'ELLE & ZEN...Secteur Route de Carbonne
06 16 30 12 06
<https://naturellezen.business.site>

Pension Canine

LA ROSERAIE.....21 Chemin de la Gestère
06 50 15 43 16

Prestations administratives/Comptabilité

Laure LATAPIE.....14 Route de Saint-Elix
06 73 46 80 89

Rénovation immobilière

ARTIRESO.....2 Rue de la Chapelle
06 60 05 20 73

Stockage de céréales

AGRI STOCK 2000 SARL.....99 Route de Marignac
06 80 23 0587

Terrassement/Assainissement

ALTIE TERRASSEMENT.....3 Chemin de Milhat
05 61 87 00 07
<https://altie-terassement.fr>

CHAMPAGNE TP SARL.....Route de Marignac
05 61 98 66 85

Traitement et élimination des déchets dangereux

EOVAL SASU.....1 La Fibat
<https://sarpi.veolia.fr>

Transport de personnes

TAXI FRANCOIS.....13 Chemin de Milhat
06 60 10 53 69

Vente de bois

TOUT AU BOIS.....61 Chemin de la Grave
06 82 83 60 38

INFOS

PRATIQUES

TARIFS DE LOCATION COMPLEXE DES PYRÉNÉES

GRANDE SALLE

250 personnes



Week-end (Vendredi soir au Dimanche midi) :

Lafittois : 300 € (hiver) / 200 € (été)

Non Lafittois : 600 € (hiver) / 500 € (été)

Associations Lafittoises : gratuit

Associations non Lafittoises : 600 € (hiver) / 500 € (été)

Semaine : Soirée (18h à 18h) ou (12h à 12h) :

Lafittois : 150 € (hiver) / 100 € (été)

Non Lafittois : 300 € (hiver) / 200 € (été)

Associations Lafittoises : gratuit

Associations non Lafittoises : 300 € (hiver) / 200 € (été)

Semaine (Journée de 9h à 19h) :

Lafittois : 100 € (hiver) / 75 € (été)



NUMEROS UTILES

- ERDF Électricité dépannage : 09 72 67 50 31
- GRDF Urgences et dépannage Gaz : 08 00 47 33 33
- SIECT (Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch) : 05 61 56 00 00



NUMEROS D'URGENCE

- Police Secours : 17
- Pompiers : 18
- Samu : 15
- Numéro d'urgence européen : 112
- Médecin de garde : 3966
- RésoGardes (Pharmacie de garde) : 3237
- Gendarmerie du Fousseret : 05 61 98 50 17

